

N°103 - Février 2014



VOEUX DU MAIRE

Discours prononcé
le 11 janvier 2014

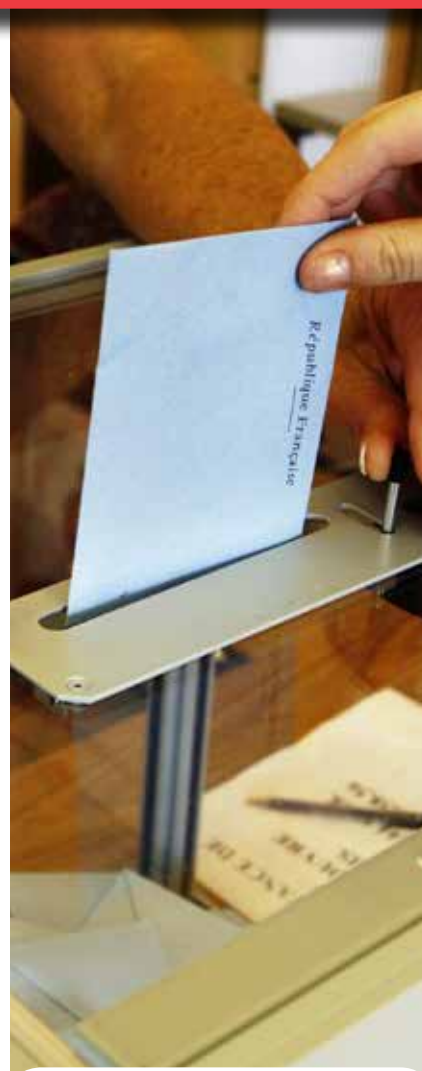
pages 3 à 7



6 HEURES DU JAZZ

Rendez-vous
en 2015 !

pages 16 & 17



ÉLECTIONS MUNICIPALES MARS 2014

Mode d'emploi

pages 18 & 19

SOMMAIRE du N°103

- **DISCOURS DES VOEUX**

pages 3 à 7

- **ÇA S'EST PASSÉ AUX MOLIÈRES**

pages 8 à 11

- **AGENDA** détachable pages 12 & 13

- **ÇA S'EST OUVERT AUX MOLIÈRES !**

page 14

- **TENNIS-CLUB DES MOLIÈRES :**

Geneviève CANO récompensée par la FFT

page 15

LES 6 HEURES DU JAZZ

Rendez-vous en 2015 !

pages 16 & 17

ÉLECTIONS MUNICIPALES MARS 2014

Mode d'emploi

page 18 & 19

- **MOTS CROISÉS**

par Claude Guillemin

page 22



Discours des vœux

11 janvier 2014, au Paradou.

Seul le prononcé fait foi.

Monsieur le Député suppléant,
Monsieur le Vice-Président du Conseil Général
et Président du SDIS de l'Essonne,
Messieurs les Conseillers Généraux,
Monsieur le Président de l'Union des Maires de
l'Essonne,
Chers collègues Maires et élus des communes
voisines,
Mesdames et Messieurs les représentants
des services de sécurité,
Mesdames les représentantes
des équipes éducatives,
Père Luis ROMÉRO,
Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises,
commerçants et artisans, partenaires des Molières
Mesdames et Messieurs les membres du personnel
communal,
Chères Moliéroises et chers Moliérois,
Chers amis,

Bienvenue à toutes et à tous pour cette traditionnelle
cérémonie des vœux.

Aujourd'hui, ce moment de convivialité revêt pour
moi un caractère particulier.
C'est en effet la dernière fois que publiquement je
m'adresse à vous et, à travers vous, à toute la
population, en ma qualité de Maire des Molières.

Je vous mentirais si j'affirmais que cette ultime inter-
vention n'est pas empreinte d'une certaine émotion.
Même si cette émotion ne peut être comparable
à celle qu'a dû ressentir mon prédécesseur, Claude
GUILLEMIN, à l'issue de 31 ans de mandat, elle n'en
est pas moins réelle bien qu'il ne s'agisse que de
clôre 6 ans d'activité.

Cependant, je vous mentirais tout autant si je vous
disais ne pas ressentir un certain soulagement à
bientôt ne plus devoir exercer cette lourde respon-
sabilité.

Claude m'a dit un jour qu'être maire cela avait été
« son truc ». Je dois avouer que pour moi, sauf en de
trop rares occasions, cela n'a pas été véritablement
le cas.

Cet aveu peut paraître iconoclaste mais je rappelle
à ceux d'entre vous qui ignorent ou ont oublié les
circonstances de ma désignation, que je me suis
retrouvé Maire sans avoir été candidat à ce poste.

C'est parce qu'au soir du 2^{ème} tour des élections, le
23 mars 2008, il fallait bien qu'un élu se dévoue et
assume cette responsabilité, que j'ai accepté de rele-
ver le défi sans trop savoir où je mettais les pieds.

À l'issue de ces 6 années, je m'interroge encore sur
les motivations qui m'ont poussé à dire oui !
Certainement une part de vanité mais surtout une
bonne dose d'inconscience...

Ah ! Si sur les bancs de l'école, on nous apprenait en quoi consiste précisément le rôle d'un maire... Mais cette lacune dans notre apprentissage de la vie sociale est certainement voulue... car pour que les éventuels candidats à ce poste ne s'enfuient pas avant l'élection, il est certainement préférable qu'ils ignorent une bonne partie de ce qui les attend ?

Cela dit, que vous ayez ou non la vocation chevillée au corps ou que vous y pensiez tous les matins en vous rasant – ou en vous maquillant –, il faut quand même, avant de se lancer dans l'aventure, s'assurer de pouvoir satisfaire un minimum de prérequis ; essentiellement : disponibilité, capacité à acquérir rapidement les compétences indispensables et surtout savoir déléguer. Selon son propre tempérament, c'est d'ailleurs la mise en œuvre de cette dernière qualité qui n'est pas évidente, surtout quand la majorité de l'équipe élue avec vous ne sait pas plus que vous en quoi consistent les fonctions municipales.

Sachant dès le début que je ne serai qu'un maire de transition, j'ai fait part très tôt de ma volonté de ne pas solliciter la reconduction de mon mandat et permettre ainsi à d'éventuels candidats à ma succession de se préparer dans de meilleures conditions.

J'ose espérer que celui ou celle qui me succèdera aura su utiliser le délai que ma précoce annonce lui offrait, pour conduire une réflexion, élaborer un projet et rassembler une équipe pleinement consciente de la tâche qui l'attend.

Pour autant il n'est pas question, pour mes colistiers et moi-même, de nous auto-flageller.

Nous pensons avoir accompli le mandat qui nous avait ainsi été confié d'une manière globalement satisfaisante et cela dans les différents aspects de l'exercice.

Certes, cela peut paraître prétentieux de l'affirmer ainsi, d'autant qu'en ne me représentant pas je n'offre pas aux électeurs la possibilité d'exprimer leur jugement dans les urnes, mais je crois sincèrement que l'équipe municipale sortante n'a pas démerité.

Quel bilan pouvons-nous tirer de notre mandat ?

Quelles sont les principales actions que nous pouvons inscrire à notre crédit ?

Lors de la présentation de ses vœux, en janvier 2008, Claude GUILLEMIN citait un projet lui tenant particulièrement à cœur : « à partir du corps de ferme dont nous avons fait l'acquisition, celui de réaménager le cœur du bourg pour créer de nouvelles animations. »

Dans le prolongement de cette idée, c'est la mise en œuvre de ce projet qui a constitué le fil rouge

de notre mandature, à savoir : la création de l'espace culturel et associatif Guy-Jean-Baptiste TARGET.

Je ne reviendrai pas sur ce que comporte ce projet. Il vous suffit de relire les discours, comptes-rendus de conseils ou articles du bulletin municipal pour vous rafraîchir la mémoire.

Lors de chaque cérémonie des vœux, j'ai fait le point sur l'évolution du projet, commentant les difficultés et obstacles que nous rencontrons pour sa mise en œuvre.

J'ai relaté les longs mois d'études et d'élaboration de dossiers complexes tels que ceux sollicités par les financeurs publics, espérant ainsi les convaincre de nous accorder les subventions que nous étions en droit d'attendre.

À cette occasion j'ai eu la révélation de ce que pouvait être le parcours de « l'élus-combattant » que subissaient tous mes collègues pour la réalisation de leurs investissements communaux. Un redoutable parcours, alternant espoirs et déboires mais débouchant, la plupart de temps, sur une fin heureuse.

Un exemple : nous avons sollicité, parmi plusieurs possibilités d'aides, l'obtention d'un contrat rural financé d'une part par le Conseil Général de l'Essonne et d'autre part par le Conseil Régional d'Île de France. Si le Conseil Général nous a donné son accord en novembre 2012, la Région ne se prononcera que le 30 janvier prochain. Et encore je n'ai eu connaissance de cette date qu'officieusement, malgré les différentes lettres de relance que nous avons adressées et qui sont restées à ce jour sans réponse. Et cela, malgré les interventions d'élus de l'Essonne en notre faveur. Je profite d'ailleurs pour les remercier de leur soutien, en particulier Jean Vincent PLACÉ, Gérard FUNÈS et Jérôme GUEDJ.

Bref, malgré toutes ces difficultés, le projet se réalise enfin ! Même si toutes les subventions qui nous ont été attribuées ne sont pas à la hauteur de ce qu'on nous avait laissé espérer, les finances communales pourront supporter la dépense complémentaire sans menacer la réalisation des investissements futurs.

Depuis août dernier le chantier a démarré. Les entreprises sont à pied d'œuvre et un point régulier de l'avancée des travaux est fait chaque jeudi.

Ce qui ne veut pas dire que tous les problèmes sont résolus. Comme dans tout chantier, des « surprises » sont apparues, que nous résolvons au fur et à mesure avec le maître d'œuvre mais qui entraîneront probablement des retards.

Raisonnablement, la réception de l'ouvrage complet devrait être effective au début de l'automne 2014. Je ne serai plus en fonction, mais j'espère que le maire ou la maire qui m'aura succédé aura l'amabilité de m'inviter à l'inauguration...

Avant de clore ce chapitre consacré à l'espace TARGET, je tiens à remercier particulièrement Pierre LAGOUARDAT et son collaborateur, Marc PILATRE-JACQUIN, qui, depuis 2009, en leur qualité d'assistants du maître d'ouvrage, nous font bénéficier de leurs compétences. Sans leur professionnalisme, je ne pense pas que nous aurions pu, seuls, aboutir à la réalisation de ce projet.

Autre grande réalisation de notre mandat : l'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme. Pour le néophyte de l'urbanisme que j'étais, ce fut un véritable challenge !

Deux ans et demi d'études et de concertation pour aboutir en juin 2013 au document final qui, validé par les services de l'État et exécutable depuis août dernier, fixe le cadre environnemental et urbanistique de notre village pour environ 15 ans.

L'extension urbaine qu'il prévoit et encadre, fait l'objet d'une convention avec l'Établissement public foncier d'Île de France, ce qui permettra à l'équipe municipale qui nous succèdera de mieux en contrôler le contenu et d'imposer ses choix aux futurs aménageurs. Ce partenariat avec l'EPIFIF permettra également d'induire une plus grande mixité de population en offrant à la location et à l'achat des logements de toutes tailles, à des coûts inférieurs à ceux pratiqués habituellement dans notre région.

Parmi les tâches accomplies durant le mandat qui s'achève, je me dois de citer la résolution de problèmes imprévus liés au vieillissement des équipements existants, tels que l'affaissement d'une partie de l'école maternelle qu'il nous a fallu résoudre dans l'urgence, mais aussi la réfection des étanchéités de plusieurs bâtiments publics.

Citons également l'amélioration de la voirie communale avec l'enfouissement des réseaux de la rue de Limours et d'une grande partie de la Grande rue.

Nous avons géré au mieux la réfection des chaussées de la rue de Cernay puis plus récemment de la rue de Gometz et des voies de la Cocquetière.

À chaque fois, nous sommes parvenus à rentabiliser l'intervention des services départementaux par la réalisation dans le même temps d'aménagements de sécurité : mise aux normes des places de stationnement, installation de feux tricolores, implantation de nouveaux abris-bus.

Dernièrement nous avons refait et mis en sécurité l'accès à l'EEP de l'association « les Tout Petits », dans le prolongement de la rue des Bois.

Mais la mise en œuvre de ces actions ciblées ne représente qu'un aspect relativement restreint du travail d'une mairie et de sa municipalité.

Le quotidien d'un maire et de ses adjoints c'est avant tout de veiller à l'entretien de la commune et à la sécurité de ses habitants, de faire fonctionner les services municipaux affectés à l'état civil, au social, à l'urbanisme, au périscolaire et à bien d'autres choses que beaucoup d'habitants n'imaginent pas... Bref, le rôle journalier d'une municipalité c'est d'assurer la gestion d'une véritable entreprise mais, et c'est ce qui fait sa particularité, à la manière d'un sacerdoce.

À mon sens, ce véritable altruisme dont font preuve les élus locaux mériterait plus de considération.

En premier lieu de la part de certains administrés dont j'ai déjà dénoncé ici la propension à ne mettre en avant que leurs droits, tout en oubliant leurs devoirs.

À ce moment de mon discours, pour ne pas regretter plus tard de ne pas l'avoir fait, je me dois de démythifier un des rôles attribués au maire par la législation : celui d'officier de police judiciaire. Pour un maire d'une commune qui ne possède pas les moyens humains pour faire respecter la réglementation, son pouvoir de police ne peut-être qu'un pouvoir théorique sans véritable application concrète. On peut promulguer tous les arrêtés possibles, produire tous les écrits plus ou moins comminatoires, la majorité des gens s'en moque.

Même les forces de gendarmerie ont leurs limites. Même eux baissent parfois les bras quand le parquet d'Évry, seule institution ayant le réel pouvoir de sanction, soit met 2 à 3 ans pour poursuivre les procédures, soit classe sans suite les plaintes déposées.

Les membres de la brigade de Limours peuvent témoigner du nombre important de fois où ils m'ont vu dans leurs locaux, surtout en période de vacances scolaires ou un lundi matin à la suite d'un week-end turbulent. À tel point que parfois, je me suis demandé s'il ne serait pas plus rationnel de m'installer un bureau dans la gendarmerie...

À cette occasion, je tiens à remercier tous les militaires de la Brigade de Limours pour leur disponibilité, leur compétence et la convivialité avec laquelle ils nous ont aidés et soutenus tout au long du mandat.

Nous vivons, et pas seulement aux Molières, un problème général de société : la perte des valeurs-repères chez les jeunes dans l'indifférence de certains parents.

Comment peut-on tolérer qu'un gamin puisse s'enivrer régulièrement au point de tomber en coma éthylique ? Comment des parents peuvent-ils laisser leurs enfants mineurs « traîner » dans les rues jusqu'à 3 heures du matin, sans réagir ?

Je ne suis certainement pas le mieux placé pour répondre à ces questions, mais il faut que collectivement nous réfléchissions nous adultes et éducateurs aux moyens d'inverser cette tendance et vous élus, renouvelés ou en devenir, que vous offriez rapidement des solutions.

Mais pour en revenir à la considération portée aux municipalités et à leurs élus, je veux aussi m'attarder sur celle avec laquelle nous traitent les gouvernements successifs.

En effet la charge des communes est de plus en plus alourdie sans que les moyens nécessaires leur soient transférés.

Sous prétexte de vouloir réduire le train de vie de l'État on nous délègue des compétences qu'il nous est difficile d'assumer, ne possédant ni la formation nécessaire, ni les moyens de recruter le personnel qualifié.

Il en est ainsi du service d'accueil les jours où les enseignants font grève, de la prochaine mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, de la suppression de l'aide à l'instruction des actes d'urbanisme qu'apportait la DDT aux communes de moins de 5000 habitants et maintenant nous devons aussi subir la réduction des dotations de fonctionnement.

Si, par cet alourdissement des charges et les réductions budgétaires, on veut nous contraindre à mutualiser nos moyens au sein des intercommunalités, pourquoi pas ?

Mais la contrainte est-elle le meilleur moyen de nous convaincre ?

Si, comme nous l'a laissé entendre l'ancien premier ministre, Édouard BALLADUR, lors d'une conférence organisée par l'Union des maires de l'Essonne, l'objectif à terme est la suppression de l'échelon communal... Mesdames et Messieurs les gouvernants, ayez le courage de l'acter rapidement afin de réduire la durée des souffrances dans lesquelles vous placez les élus municipaux en leur créant de plus en plus de difficultés dans l'exercice de leur mission.

Mais, chers collègues maires, soyez rassurés, il y a une attribution que personne ne souhaite vous retirer : se faire « engueuler » par l'administré mécontent ! Et pourtant celle-là je suis sûr que vous seriez prêts à la céder...

Mais, foin d'amertume, sinon je risque de faire fuir les bonnes volontés.

Revenons à des choses plus constructives et plus heureuses.

En termes de communication, nous avons fait quelques progrès, même si certains spécialistes trouvent cela encore insuffisant.

Avec l'aide technique d'Yvan LUBRANESKI, nous avons donné de la couleur au bulletin municipal et avons assuré une plus grande régularité dans sa parution. J'en profite pour remercier les personnes qui bénévolement en effectuent la distribution. Nous avons également créé le site web officiel de la mairie. Je rappelle qu'il est le seul dont les élus garantissent la rigueur et la réalité de ce qui est publié.

Parmi les actions que nous avons menées, je ne voudrais pas oublier l'appui que nous avons apporté à la réalisation de la ferme agricole et artisanale de La Lendemain : un foyer d'accueil pour adultes autistes, qui a ouvert ses portes en juin dernier.

Avec bien d'autres partenaires institutionnels, la commune des Molières a soutenu le projet porté avec enthousiasme et pugnacité par Claire et Denis CHASTENET et contribué à sa réalisation, en particulier en finançant sur ces propres deniers la plus grande part du raccordement de cet établissement au réseau collectif d'assainissement.

Ce n'était pas une obligation mais nous avons tous considéré comme normal d'aider à l'aboutissement de ce projet de cohésion sociale, comme il a été normal en son temps pour Claude GUILLEMIN et à ses équipes d'aider à l'implantation des « Tout Petits » sur le territoire des Molières.

Mais l'action communale ne se limite pas à ce que je viens de décrire.

Ce qui fait l'attrait des Molières, hormis le cadre de vie, c'est aussi les manifestations festives qui y sont proposées soit par les associations soit par les établissements publics tels que la Caisse des Écoles ou le CCAS.

Je ne ferai pas l'énoncé exhaustif de tout ce qui est organisé chaque année, cela va du forum des associations jusqu'à la fête des écoles, en passant par le repas des aînés.

Je ne voudrais m'attarder que sur ce qui est devenu le principal évènement aux Molières : les 6 heures du Jazz.

Je veux saluer tous ceux qui contribuent depuis plusieurs années au succès de ce festival dont la renommée dépasse largement les frontières communales et au-delà, celles du département de l'Essonne.

En juillet 2013, nous avons atteint un sommet qu'il sera difficile de dépasser mais on dit par ici : *à moliérois, comme à tout cœur vaillant, rien d'impossible !*

Beaucoup du succès de cette manifestation est le fruit de l'investissement de nombreux bénévoles et surtout du travail acharné de 2 élus en particulier : Jean-Paul GAUVIN et Marc PRABONNAUD, ainsi que de quelques autres que je ne citerai pas de peur d'en oublier mais que tous ensemble je vous demande d'applaudir !

Autres manifestations que je veux particulièrement mettre à l'honneur aujourd'hui, ce sont celles organisées par la caisse des Écoles au profit exclusif des élèves des Molières.

Les bénévoles qui participent tout au long de l'année à la réussite de ces manifestations sont remarquables d'efficacité et sans eux les sorties ou les classes de découvertes auxquelles participent les élèves du groupe scolaire Anne Frank, ne pourraient être financées comme elles le sont, sauf à puiser dans le budget communal ou dans la poche des parents.

Durant presque 6 ans, la Caisse des Écoles a œuvré pour obtenir ces résultats sous la direction de Didier LEBRUN auquel j'associe son épouse Sylvie.

Sans eux, grâce à leur efficacité et à leur dévouement, la Caisse des Écoles des Molières est demeurée, par delà les changements, l'un des rouages indispensables à la vie scolaire de nos enfants.

Je vous demande de les applaudir...

J'espère que celles ou ceux qui reprendront cette responsabilité auront à cœur de faire au moins aussi bien.

Je vais bientôt conclure ce propos, mais auparavant je voudrais d'abord remercier tous les conseillers municipaux pour m'avoir supporté, dans tous les sens du terme, tout au long des 6 années de ce mandat et pour avoir contribué, chacun avec les moyens et la disponibilité dont il disposait, à la réussite de notre action.

Certains, comme moi, n'ont pas souhaité renouveler l'exercice et parmi eux je veux saluer particulièrement notre doyen, Jacques BLANLUET, dont l'activité municipale a été la plus longue ; 25 ans si je ne me trompe pas.

Merci Jacques pour tout ce que tu as apporté à la commune durant toutes ces années.

D'autres, plus persévérants, tenteront de récidiver en présentant leur candidature pour un nouveau mandat. A ceux-là je souhaite plein de réussite ainsi qu'à ceux et celles qui seront nouvellement élus le 23 mars prochain.

Je ne voudrais pas conclure mon propos sans remercier vivement tous les agents salariés de la commune que j'ai côtoyés, si ce n'est dirigés, durant cette période et qui ont largement contribué à la réussite de nos actions, qu'ils soient ou aient été membres de l'équipe administrative, de l'équipe technique ou des services périscolaires.

Avec une mention particulière pour Armelle MACQUET, la secrétaire de mairie, qui m'a été indispensable pour apprendre et tenir mon rôle de maire aussi correctement que possible.

J'espère que chacun d'entre eux ne gardera pas un trop mauvais souvenir de notre passage, car rappelez-vous : si les élus passent les agents demeurent !

Enfin je voudrais remercier mon épouse, Christine, pour avoir toléré mes sautes d'humeur et mon manque de disponibilité durant 6 années supplémentaires alors qu'elle aurait pu espérer qu'après 25 ans d'une vie militante comparable, j'allais enfin m'occuper de finir la maison...

J'adresse encore une fois tous mes vœux de réussite à la prochaine équipe municipale.

Je souhaite que notre village des Molières poursuive son développement dans l'harmonie et la fraternité.

Je souhaite aux 2 028 moliéroises et moliérois, ainsi qu'à vous tous, présents ce soir, une bonne et heureuse année 2014, une année de paix et de solidarité.



ÇA S'EST PASSÉ AUX MOLIÈRES...

REPAS DES AÎNÉS

Chaude ambiance avec Gérard Curci

Réunion traditionnelle de nos aînés **samedi 23 novembre** dernier autour d'un bon repas et accompagnés par le dynamique Gérard Curci de «La Bande à Basile».

Un moment de convivialité réussi par le CCAS, avec le concours de nombreux élus et bénévoles présents.



© Photos Pascal Lebrun

MARCHÉ DE NOËL chez les Tout-Petits

La journée du 8 décembre fut un moment de plus pour la Maison d'Accueil Spécialisé des Tout-Petits aux Molières pour **s'ouvrir sur le village**.

Des objets artisanaux, d'autres confectionnés par les résidents à l'occasion d'ateliers, ou encore des ventes au profit de l'association des parents, ont pu être découverts et achetés par quelques moliérois dont la visite a été agrémentée de la présence d'un amusant clown musical.



8



SOIRÉE CABARET

Sacrée soirée !

Un carton plein le **samedi 14 décembre** dernier pour la « soirée cabaret » organisée par *Les Molières Événements*.

Emotions, rires et performances de nos trois artistes (Yvan Lubrany, Arsène et Philippe Sax) qui ont conquis le public d'une salle comble dans le cadre d'une soirée exclusive.



© Photos Pascal Lebrun

NOËL DES ENFANTS

Marionnettes au rendez-vous

Dimanche 15 décembre ce fut «Noël Chez les toqués» par la Compagnie *Le nez dans l'Ô*, invitée par *Les Molières Événements*.

Une fable participative qui fit le bonheur des plus petits, avant un bon chocolat chaud préparé et servi par les bénévoles.



© Photos Pascal Lebrun

9

ÇA S'EST PASSÉ AUX MOLIÈRES... SUITE...

SOIRÉE THÉÂTRE

avec la troupe de Fanny « les Tréteaux Ivres » !

Samedi 18 janvier, très belle soirée Théâtre aux Molières avec beaucoup de spectateurs, voire trop puisque certains n'ont pu entrer !

«Le Grand Restaurant» de Palmade et Ribes, les acteurs de la troupe et la mise en scène de Fanny, tout fut parfait et le public a fortement ovationné les acteurs et Fanny à la fin du spectacle.



LOTO 2014 DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Une belle soirée

Samedi 25 janvier pour le 26^{ème} loto de la Caisse des Écoles, la soirée, comme à son habitude, a été un succès pour les grands comme pour les petits, malgré quelques places restées vides.

Dommage pour les absents, ils ont perdu la chance de repartir avec de superbes lots : *une tablette tactile, une trottinette, un appareil photo, une machine à soda, des corbeilles de produits gourmands, une promenade croisière sur la Seine, des abonnements dans un club de fitness*, pour n'en citer que quelques-uns et surtout un lot surprise offert par la section Patchwork de Sports & Loisirs : *un couvre-lit* réalisé par la section avec des milliers de pièces pour un travail unique en son genre de plus de 2 ans et signé personnellement par les dames l'ayant confectionné.

Les tirages, 15 au total, se sont succédés avec enthousiasme et joie pour les gagnants. Le silence n'a pas autorisé mais cela n'empêche pas le bon déroulement dans la bonne humeur.

La soirée s'est clôturée sur la consolante qui a maintenu le suspense jusqu'à son comble.



Un grand merci à tous les généreux donateurs, bénévoles et participants qui font la réussite de la soirée et qui permettent, grâce aux bénéfices dégagés, d'aider au financement des sorties scolaires, des classes de découverte et des activités périscolaires des enfants.

Nous vous attendons nombreux pour les prochaines activités de la Caisse des Écoles.

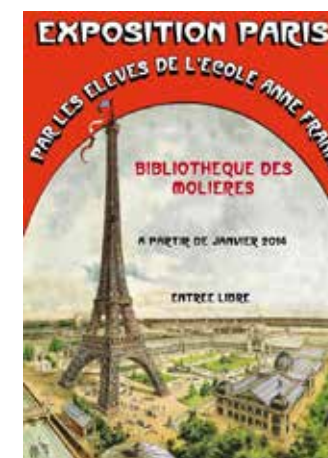
Didier LEBRUN
Vice-président
de la Caisse des Écoles



10

EXPOSITION « PARIS »

à la bibliothèque durant ce mois de janvier, vous avez pu découvrir l'exposition préparée par Mélanie Lefèvre et des élèves de l'école Anne Frank. Un autre travail sera prochainement à son tour exposé, pensez à faire régulièrement un petit crochet par la bibliothèque des Molières !



LISTE DES DONATEURS 2014

LES MOLIÈRES

- BOULANGERIE DES MOLIÈRES
- Carlos DE SA
- ENTRE LA POIRE ET LE FROMAGE
- Sophie HOUOT
- HUGO LBS
- LE CHAT BOTTÉ
- Famille LEBRUN
- Madame MANCION
- MILLÈSIME COIFFURE
- Famille MIOT
- Antoine MORA
- Famille PAROT
- Pharmacie CHAUGNY
- SPORTS & LOISIRS
- Section Patchwork – SPORTS & LOISIRS
- TAXI DE SOUSA
- TENNIS CLUB

LIMOURS

- AU FIL DU JOUR
- CAPUCINE
- Charcuterie LOSTANLEN
- CRÉDIT AGRICOLE
- INTERLIGNES
- LA CAVE DE L'HUREPOIX
- Pharmacie CHÉRUBIN
- Poissonnerie RAMBOLITAINE – Marché
- SNC PERFORMATH (Maison de la Presse)
- VOTRE BEAUTÉ
- ZYMOVERT

ORSAY

- ANNA MODICA
- BELLE ET ZEN
- BODY MINUTE
- D'GRIFF
- ÉMERGENCE CRÉATION
- LES TROUVAILLES D'ÉPICURE
- LÉO PETITPOIS
- ORGANZA

BURES SUR YVETTE

- VALTONUS (MOVING)

CHEVREUSE

- JARDINERIE DE CHEVREUSE
- LES RACINES DU VENT

GIF SUR YVETTE

- ASERIA Fleurs
- Boucherie Chevre 2
- CRÉDIT AGRICOLE (Chevre)
- GOURMANDISES & BEAUX OBJETS
- IL MERCATO
- IMAGINE
- JOUETS SAJOU
- KENAVEZO
- LA LUMIÈRE D'ESSENCE
- LE BELLEVILLE (O'CAFÉ)
- LE VIGNERON DE L'YVETTE
- LES FOLIES D'ERNESTINE
- LIRAGIF
- Pharmacie du MARCHÉ
- Pharmacie du PARC
- Pharmacie WILLEMOT
- Pizzeria SANTA MONICA
- SAINT ALGUE

ST RÉMY LÈS CHEVREUSE

- AU BORD DU LAC
- Boucherie SAINOT
- INDIGO COIFFURE
- INSTITUT ÉQUILIBRE
- JULIE
- LA GIOSTRA
- LA MAISON FLEURIE
- LE COMPTOIR DU CAVALIER
- LE ZÈBRE À CARREAUX
- Ô COIN DE L'ŒIL
- Pharmacie de ST-RÉMY
- Pharmacie du RHODON
- SAINT RÉMY LUTHERIE

AUTRES DONATEURS

- ANTHES – Arpajon
- ATOUT BRANCHES Milly la Forêt
- Base de Loisirs d'Étampes
- CEA Saclay
- CHOCOLATS BELLEVUE Meudon
- Bernard DAGUENET Fontenay lès Briis
- Éts DUMONT Rochefort en Yvelines
- EIFFAGE ÉNERGIE Île de France
- L'ABEILLE HUREPOISE Briis sous Forges
- MERCURE PREST SERVICE - Villejust
- MUSÉE GREVIN - Paris
- Pharmacie du CENTRE Jouy en Josas
- PICARD SURGELÉS
- TPE (Travaux Publics de l'Essonne)
- LES VEDETTES DU PONT-NEUF - Paris

GOMETZ LA VILLE

- GARAGE DU CENTRE
- K-DEAU FLEURS
- SUPER U

LES ULIS (Centre Commercial)

- AGORA PRESSE
- LA GRANDE RÉCRÉ
- MICROMANIA
- Vins NICOLAS
- QUICK
- UGC Ciné

11

CAVOK COMMUNICATION

EXPLICIT MEDIA - A CAVOK PRODUCTION

production d'images spécialisée dans la communication et l'événementiel

Laurent PERON - 33 6 37 08 87 88

www.laurentperon-production.com

BOULANGERIE DES MOLIÈRES

boulangerie - pâtisserie

du mardi au dimanche midi (13h) :
6h45-13h / 15h30-19h30

9, Grande Rue 91470 Les Molières
Tél. : 01.60.12.21.10
laboulangieriedesmolières@gmx.fr

M.A. PEINTURE

RAVALEMENT - REVÊTEMENT SOLS, MURS
NETTOYAGE HAUTE PRESSION

8, RUE DE LA GRANDE FERME - 91470 LES MOLIÈRES
TEL. 01.60.12.31.73

TAXIS

Mr. Luis De Sousa

4 rue de Boulay
91470 Les Molières

Toutes distances
Conventionnée Sécurité Sociale
Transports personnels, professionnels et médicaux

06 09 61 36 15 01 60 12 52 99

D.V. PORTAILS

Vente - Installation - Maintenance
Portails - PDS

M. David Vicente

Automatismes
Portails - Portes de garage
Fenêtres - Stores - Volets - Portes
Visiophonie - Garde-corps - Clôtures

06 64 52 48 28

Société D.V. PORTAILS
32 rue de Cernay - 91470 Les Molières
e-mail: dvportails@orange.fr

Restaurant **LE CHAT BOTTÉ**

Crêperie - Grill - Plats variés

2 salles & terrasse d'été
Repas d'affaires, baptêmes...

Ouvert tous les jours midi & soir

Tél. : 01 69 41 39 62
lechatchotte-restaurant.fr

LES MOLIÈRES IMMOBILIER

Ventes - Locations - Estimations
Maisons - Terrains - Appartements

7, Place de la mairie 91470 LES MOLIÈRES
Tél : 01 60 12 21 58
Mobile : 06 82 27 05 32
lesmolièresimmobilier@orange.fr

electroniceye

INTERACTIVE IMAGERY

VISITE INTERACTIVE 360° - OBJETS 360° - HYPER ZOOM

- IMMOBILIER DE STANDING
- TOURISME HAUT DE GAMME
- AUTOMOBILE DE PRESTIGE
- AVIATION D'AFFAIRES
- ŒUVRE D'ART
- HOTELLERIE DE CHARME

Prix de la création 2012 du Cj2e et de la CCI de l'Essonne

> détachez-moi !

Agenda

■ **Dimanche 9 Mars**

THÉÂTRE :

CHARIVARI CHEZ GOLDONI

par la troupe des Amuse-gueules

au Paradou 16h30 | entrée libre



■ **Samedi 15 Mars**

Soirée d'Artistes

SAMEDI 15 MARS 2014 à 20h45

ATELIER JEUNES Sports et Loisirs dirigé par Francis Thievenin
Bastien, Cédric, Charles, Grégoire, Matthias, Raphaël

Le FOND de la CLASSE
Cancs, Irvin, Grillon, Lew, Zina
«Chanson rapée... Poésie ? Slam ? Rap ?...»

DEAD LINE
Laurence, Laurent, Nicolas, Stéphane - Pop-Rock

SARAH LUNA
Contortionniste

Les GROOVINATORS
Albert, Emmanuelle, Gilles, Nicolas - Groove Fusion

... et avec ALEX le MAGICIEN
qui interviendra tout au long de la soirée

SPORTS et LOISIRS des MOLIÈRES
Le Paradou - route de Gortez
91470 Les Molières

voir notre page de couverture

■ **Samedi 22 Mars 14h30**

DÉCOUVERTE DE CHEVREUSE

L'Office de Tourisme du Pays de Limours, vous propose une visite guidée de cette petite ville du Hurepoix, blottie au bord de l'Yvette, dans la vallée de Chevreuse. Dominée par le puissant château de la Madeleine, elle compte un riche patrimoine et de bien bucoliques promenades. Notre guide sera Michel Charon, guide passionné... et, certainement, à nouveau passionnant, dont se souviennent les visiteurs de l'église de Saint-Forget et de ses fresques médiévales, en octobre 2013.

Renseignements 01 64 90 74 30
Site : <http://tourisme.pays-de-limours.org>

LA FERME D'ARMENON

Chambres d'Hôtes de Charme

Les Molières

01 64 91 00 45
contact@lafermedarmenon.com
www.lafermedarmenon.com

HUGO L.B.S.

LOCATION BÉNÊS
GRANDS TERRAINS LES INCOMBRANTS

LOCATION PELLE
AVEC CHAUFFEUR

Assainissement
Terrassement

M. HUGO

Tél/Fax 01 60 12 91 19
Port 06 75 37 34 57
Email : hugo.philippe@orange.fr

■ **Samedi 22 Mars**

CARNAVAL DES ENFANTS

Rendez-vous à 14h30 place de la mairie

parade en musique et goûter au Paradou à 16h30

■ **Dimanche 23 Mars (& 30 Mars si 2^{ème} tour)**

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Bureau de vote à l'école maternelle 8h-20h



■ **Vendredi 28 Mars**

CONCERT À L'ÉGLISE : 2 VIOLONS

De la musique classique à la musique tzigane

Organisé par Les amis de l'Église & Les Molières Événements

2014

Venez voter pour notre concours ! sujet « eau »

Expo Photos, Arts et Aza à Sports et Loisirs

Expo des activités artistiques : Aquariophilie, Calligraphie, Patchwork, Peinture, Photo, Croyance... et la participation de Frédéric Anne Frank

Entrée libre

samedi 29 mars et dimanche 30 mars de 14h00 à 18h00

Paradou, Les Molières

Les deux sujets d'Aza
L'exposition 'Aza/Arts et Aza' est une exposition présentant différentes techniques s'inspirant de notre sujet

Café, Thé, Buvette durant l'Expo

Dévernissage et Pot le dimanche 30 mars à 18h00

■ **Samedi 29 & Dimanche 30 Mars**

EXPO PHOTOS, ARTS & AZA

Ces activités de Sports & Loisirs des Molières s'exposent au Paradou le temps d'un week-end

Dévernissage le dimanche à 18h

■ **Jeudi 1^{er} Mai**

FOIRE À LA BROCANTE

à noter dès maintenant + d'infos bientôt sur www.lesmolières.fr

ENTRE LA POIRE ET LE FROMAGE

épicerie fine

11 Grande rue
91470 Les Molières
Tél. : 09 81 78 13 99

Produits locaux et artisanaux

Fruits & légumes
Fromage à la coupe
Produits laitiers
Viande
Vente au détail

Les Molières Cycles

Franck et Gabriel

10 place de la Mairie
01.60.12.69.92

contact@lesmolièrescycles.fr

Le Molière

Brasserie
Restaurant
Salon de Thé

09 55 53 93 81

8, Place de la Mairie
91470 Les Molières

comRéa

COU B ES

www.comrea.net

Stratégie et conseil en communication

réalisation rapide de sites web, brochures, flyers, affiches

La qualité d'exécution de tous vos documents est un enjeu capital pour l'image de votre entreprise

100 ans

INFOGRAPHISTE MAQUETTISTE - EXÉ EXPÉRIMENTÉE

Rapport annuel
Brochure
Dépliant
Flyer
Habillage
Annuaire presse
Catalogue
Présentation
Powerpoint
Réalisation

Julie Devillat - 06 83 04 58 35 - julie.devillat@gmail.com

VEIGA RENOV

Maçonnerie générale
Salle de bain clés en main

06.07.96.38.14
06.60.26.46

jean.veiga.manuel@orange.fr
91470 Les Molières

L'ENTRETIEN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR DE VOTRE PROPRIÉTÉ

- Elagages
- Revêtements murs et sols
- Electricité
- Plomberie
- Couverture-Démoussage
- Serrurerie
- Peinture

Tous travaux dépannages 24/24 h

S.A.R.L. "A VOTRE SERVICE"

15, Chemin du Cernay 91470 LES MOLIÈRES Tél : 01.60.12.43.31
Voit : 06.85.05.33.31 Email : contact@avotre-service.fr
N° Siret 409 561 719 00017

Pédicure - podologue

LEGRAS Josselin

14, place de la mairie
91470 Les Molières

01 60 12 98 91

Diplômé d'état
Semelles orthopédiques
Soins au cabinet et à domicile
Consultation sur rendez-vous

SAS CUSTODIO

Maçonnerie Générale - Tous corps d'Etat - Ravalement Projeté

Maçonnerie Générale
Tous corps d'Etat
Ravalement Projeté

6, rue de Boulay
91470 Les Molières
www.sascustodio.com

Tél/Fax: 01 60 12 57 46
Port : 06 84 44 77 69
Port : 06 86 66 16 69

Ariane SIMONNET

Masseur-kinésithérapeute D.E

16 ter, rue de Boulay les trous
91470 Les Molières

Port : 06 85 84 58 61

Tél : 01 69 30 04 81
ariane.simonnet@club-internet.fr

COMMERCES

ÇA S'EST OUVERT AUX MOLIÈRES !

Le mois de décembre a vu la réouverture tant attendue de la **boulangerie**, ainsi que la naissance d'un nouveau commerce aux Molières, «Entre la poire et le fromage», **épicerie** où nous sommes quelques-uns à avoir pris déjà des habitudes...

Côté boulangerie, la clientèle a massivement accueilli l'ouverture, et découvert également les talents de pâtissier de ce nouvel artisan, à l'occasion des bûches de Noël, ou encore des galettes en ce début d'année.

du mardi au dimanche midi (13h) : 6h45-13h / 15h30-19h30



Côté épicerie, encore un lieu de rencontre et de convivialité, les moliérois ont pu découvrir près de chez eux des produits sélectionnés pour leur qualité, et un conseil toujours avisé de Thibault, le maître des lieux.

9h-13h et 15h30 - 19h30 du mardi au dimanche matin



TENNIS-CLUB DES MOLIÈRES

GENEVIÈVE CANO RÉCOMPENSÉE PAR LA FFT

C'est le 18 Janvier 2014, lors du dîner dansant qui a suivi l'Assemblée Générale de la ligue de tennis de l'Essonne, que **Geneviève CANO** a reçu la **médaille de bronze** fédérale des mains du Président de la ligue de l'Essonne.

Cette distinction, un peu tardive quand on connaît le nombre d'années durant lesquelles Geneviève a œuvré pour l'association du **Tennis Club des Molières**, est bien méritée.

Elle a particulièrement touché Geneviève qui a été membre active dès la première équipe : 8 Indiens qui se sont réunis en 1982 pour créer l'association et convaincre la mairie du projet de construction des deux premiers terrains de tennis.

Geneviève a ensuite contribué presque sans interruption au TCM pour **promouvoir le tennis aux Molières**, la construction du troisième court et de la maison du tennis.

Elle a ainsi épaulé les différents Présidents du club, Messieurs CHARLIN, JULLEMIER, BELON et COUTURIER, avec toute la passion qu'on lui connaît.

Aujourd'hui, Geneviève est Secrétaire de l'association et responsable du tennis féminin, couvrant aussi bien la partie compétition que l'animation spécifique pour la découverte du tennis.

Geneviève est enfin grande supportrice du nouveau projet mené pour le TCM par M. Hervé MER : la construction d'un **court couvert** qui permettra à nos jeunes et moins jeunes de pratiquer le Tennis quel que soit le temps et de **développer sa relation avec le monde du Handicap**, un des projets que souhaite mener le bureau du **Tennis Club des Molières** avec le soutien de la mairie, de la Ligue de Tennis et du département de l'Essonne.

Merci Geneviève pour toute l'énergie mise dans ton bénévolat pour les habitants des Molières !

Jean-Louis COUTURIER
Président du Tennis-Club des Molières



LES TOUT PETITS

UN RENDEZ-VOUS À NOTER DÈS MAINTENANT

14 JUIN 2014
123... PORTEZ
3^{ème} Edition
STADE de LIMOURS
9H - 18H

Moliérois, Moliéroises, nous avons besoin de vous et de vos amis pour que les enfants et résidents en situation de handicap des établissements de l'Association puissent profiter pleinement de cette fête sportive.

Les familles et professionnels des TOUT-PETITS seront à vos côtés :
OLYMPIADE - DEMONSTRATIONS HANDISPORT - COURSES - SPORTS ADAPTES

L'AN DERNIER NOUS ETIONS PRES DE 200 FUTURS BENEVOLES, REJOIGNEZ-NOUS, TENTEZ LE CHALLENGE !

Nous recherchons également des sponsors et des dons (déduction fiscale possible) ainsi que des lots pour la tombola.

POUR NOUS CONTACTER : ASSOCIATION LES TOUT-PETITS
☎ 01 60 12 12 10 - E-mail : siege@lestoutpetits.fr



la carte de vœux envoyée aux partenaires du festival

RENCONTRE AVEC Jean-Paul GAUVIN, Fondateur des 6 Heures du Jazz et conseiller municipal

*Vous avez proposé de faire une pause en 2014.
Pourquoi ?*

La réussite de l'édition 2013 a placé la barre très haut... Comme tout **festival prenant de l'envergure**, l'équipe organisatrice a besoin de **se professionnaliser** tout en restant des bénévoles, ce qui est important pour l'esprit de cet événement et pour le village. Nous le disons souvent, mais cette organisation réclame de nombreuses actions pendant presque **une année en amont** d'une édition des 6 Heures du Jazz.

Dans le cadre du **renouvellement municipal** de ce mois de mars 2014, je ne ferai pas partie des candidat(e)s : moi aussi, je souhaite faire une pause !

Pourquoi y aurait-il un rapport entre Les 6 Heures du Jazz et les élections ?

Je le répète, **c'est une organisation bénévole qui doit se renforcer**. Aux Molières, l'équipe municipale et le maire ont toujours joué un rôle important. Il nous faut rechercher des subventions, obtenir des autorisations administratives et faire de nombreuses démarches officielles. Il faut laisser le temps à la future équipe municipale de s'installer. Notez qu'immédiatement suivront déjà la brocante du 1er mai, la fête de l'école, de la musique... etc.

Une édition «a minima» aurait pu malgré tout être prévue en 2014 ?

Nous avons été nombreux à nous associer à cette réflexion et à peser le pour et le contre. **Il peut être autant nuisible à un événement annuel de ne pas avoir lieu, que d'avoir lieu dans des conditions décevantes pour le public.** Je suis personnellement très attaché à ce que nous avons pu faire de ce festival.



Partis de rien, avec peu de moyens, nous avons réussi à créer un événement qui multiplie par 3 la population des Molières, le temps d'une journée. La programmation artistique, le cadre verdoyant, les voitures anciennes... tout cela constitue un savant cocktail... **Les 6 Heures du Jazz est à présent reconnu comme un festival d'envergure régionale.**

Il ne faut pas gâcher cette réussite en se précipitant. Je préfère une organisation renouvelée, où les rôles sont bien distribués, avec des personnes impliquées pendant de nombreuses semaines avant le dispositif final. Bref, pour se donner les moyens d'une édition réussie et dont les risques financiers sont maîtrisés, **il vaut mieux 12 mois d'avance que 6 de retard**, non ?

Rendez-vous en 2015, alors ?

De mon point de vue personnel c'est encore en réflexion, j'ai besoin de voir une équipe se constituer avec **un noyau dur qui se donne les moyens de préparer l'événement en amont.** Nous avons informé nos partenaires avec une carte de vœux originale afin de maintenir les liens avec eux. Préparée avec sérieux, mais toujours en cherchant à faire porter l'événement par le village entier, je suis sûr que nous sommes capables d'organiser **une superbe édition en 2015 !**



MÉMOIRE AU VILLAGE

Depuis bientôt 20 ans, « Mémoire au village » (section de *Sports & Loisirs des Molières*) recueille des documents qui permettent de vous faire découvrir différentes facettes de l'histoire du village :

- Monographie de l'instituteur (Les Molières en 1900)
- DVD à partir de cartes postales anciennes
- Biographie du Général Andry
- Commentaire du cadastre en 1810, etc....

À l'occasion de la création de l'**Espace Culturel Guy Jean-Baptiste TARGET**, nous préparons un ensemble de travaux qui vous feront mieux connaître ce personnage lié à notre commune. Il vous sera présenté lors de l'inauguration de ce nouvel équipement.

Par ailleurs, nous nous intéressons à l'impact local de la guerre 1914-1918 en liaison avec les différents organismes de notre région. Collaborant déjà avec l'Office de Tourisme du Pays de Limours, nous nous chargeons de rassembler les documents déposés en mairie pour les transmettre ensuite à l'Office de Tourisme.

Le groupe « Mémoire au Village »

ÉLECTIONS MUNICIPALES • 23 & 30 MARS 2014

MODE D'EMPLOI



Avec la Loi du 17 mai 2013, le mode de scrutin pour les élections municipales va changer dans notre commune.

Le scrutin de liste, sans panachage, s'appliquera pour les communes de plus de 1 000 habitants (3 500 auparavant).

Concrètement, aux Molières, quel que soit le nombre de listes proposées à votre suffrage, chacune des listes devra présenter :

- 19 candidat(e)s,
- alternativement hommes et femmes (parité),
- 3 candidat(e)s de chaque liste se présentent pour être conseillers communautaires*.

➤ Contrairement aux précédents scrutins, vous ne pouvez ni ajouter de noms, ni en retirer.

Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier, si vous le faites, votre bulletin sera nul.

Au premier tour, la liste qui obtient 50% de voix plus une, reçoit la majorité des sièges à pourvoir, l'autre moitié est répartie à la proportionnelle.

Conséquence de la réforme, dans les communes où il n'y aura pas plus de 2 listes en présence, il n'y aura pas de 2^{ème} tour.

* Dans le cadre actuel de l'intercommunalité, seuls 2 délégués siègeront.

Comme indiqué sur le spécimen de bulletin de vote ci-contre, vous choisirez également trois candidats au poste de conseiller communautaire (cf article sur « L'avènement de l'intercommunalité » du bulletin municipal n°102).

Au moment du vote, vous aurez donc comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront 2 listes de candidats !

Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez pas séparer. **Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires**, les candidats au siège de conseillers communautaires sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Autre nouveauté, et obligation, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, cela est valable pour l'ensemble des communes et non seulement, comme auparavant, dans les communes de 3 500 habitants et plus.



Enfin, le vote par procuration est, comme d'habitude, possible. Vous confiez votre vote à un autre électeur de la commune, pourvu que vous en ayez fait la déclaration sur formulaire, disponible sur servic-public.fr, ou en Gendarmerie de Limours où, de toutes façons, il faudra vous rendre pour l'enregistrer.

Pierre PRUNETTA

À QUOI RESSEMBLERA LE BULLETIN DE VOTE ?

Format horizontal, deux colonnes (19 candidats au conseil municipal en colonne gauche, 3 candidats, parmi cette même liste, au conseil communautaire en colonne droite).

Liste des candidats au Conseil municipal « Nom de la liste »

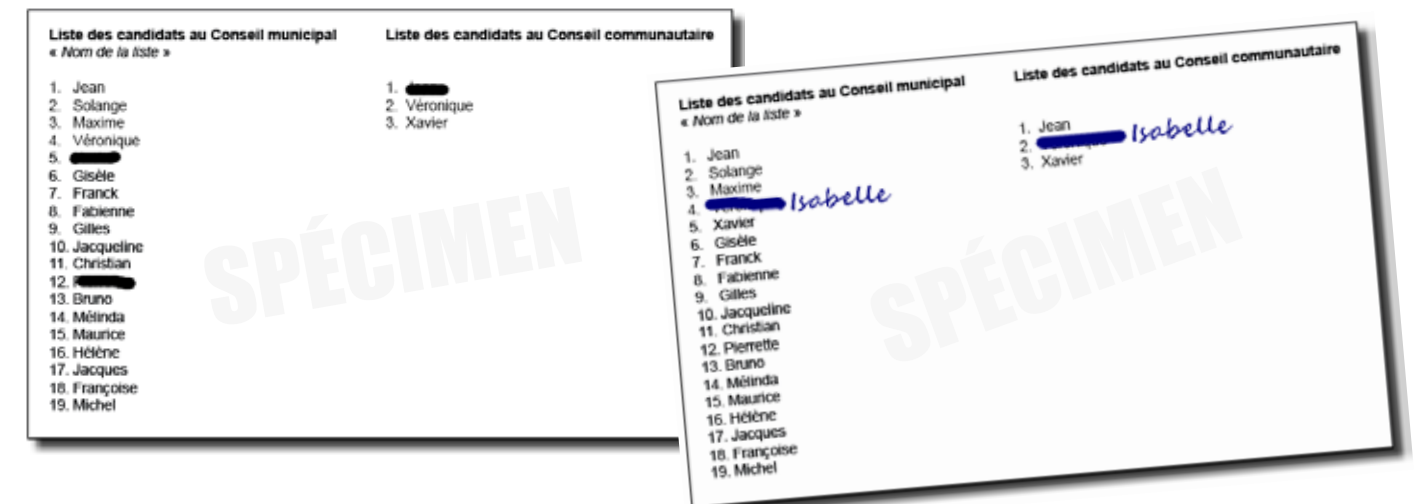
1. Jean
2. Solange
3. Maxime
4. Véronique
5. Xavier
6. Gisèle
7. Franck
8. Fabienne
9. Gilles
10. Jacqueline
11. Christian
12. Pierrette
13. Bruno
14. Mélinda
15. Maurice
16. Hélène
17. Jacques
18. Françoise
19. Michel

Liste des candidats au Conseil communautaire

1. Jean
2. Véronique
3. Xavier

EXEMPLES DE BULLETINS CONSIDÉRÉS COMME NULS

Toute rayure ou ajout rendra le bulletin nul





■ La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>

Votre enfant est né en 2011.

Vous pouvez dès maintenant procéder à son inscription administrative pour la **rentrée de septembre 2014**.

Pour cela, présentez-vous, en mairie, au service scolaire, avec :

- un justificatif de domicile,
- votre livret de famille,
- le carnet de santé de l'enfant.

Pour tout renseignement, veuillez contacter la mairie au 01.60.12.07.99

Vous êtes à la recherche d'activités scientifiques ?

Les membres du réseau Sciences Essonne
vous présentent leurs actions

sciences essonne

mardi 11 MARS 2014
MAROLLES en HUREPOIX
16h-20h

Les RENCONTRES SCIENCES ESSONNE

ENTRÉE LIBRE

Salle des fêtes François des Garets
Av. Lieutenant Agoutin
Marolles en Hurepoix

Inscription souhaitée :
contact@sciencesessonne.fr
ou 01 60 87 35 13

Informations :
www.sciencesessonne.fr

Avec le soutien de

Essonne LE CONSEIL GÉNÉRAL

L'Arpajonnais COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

île de France

LES MOTS CROISÉS

de Claude GUILLEMIN

Solutions du n°102 :

Horizontalement :

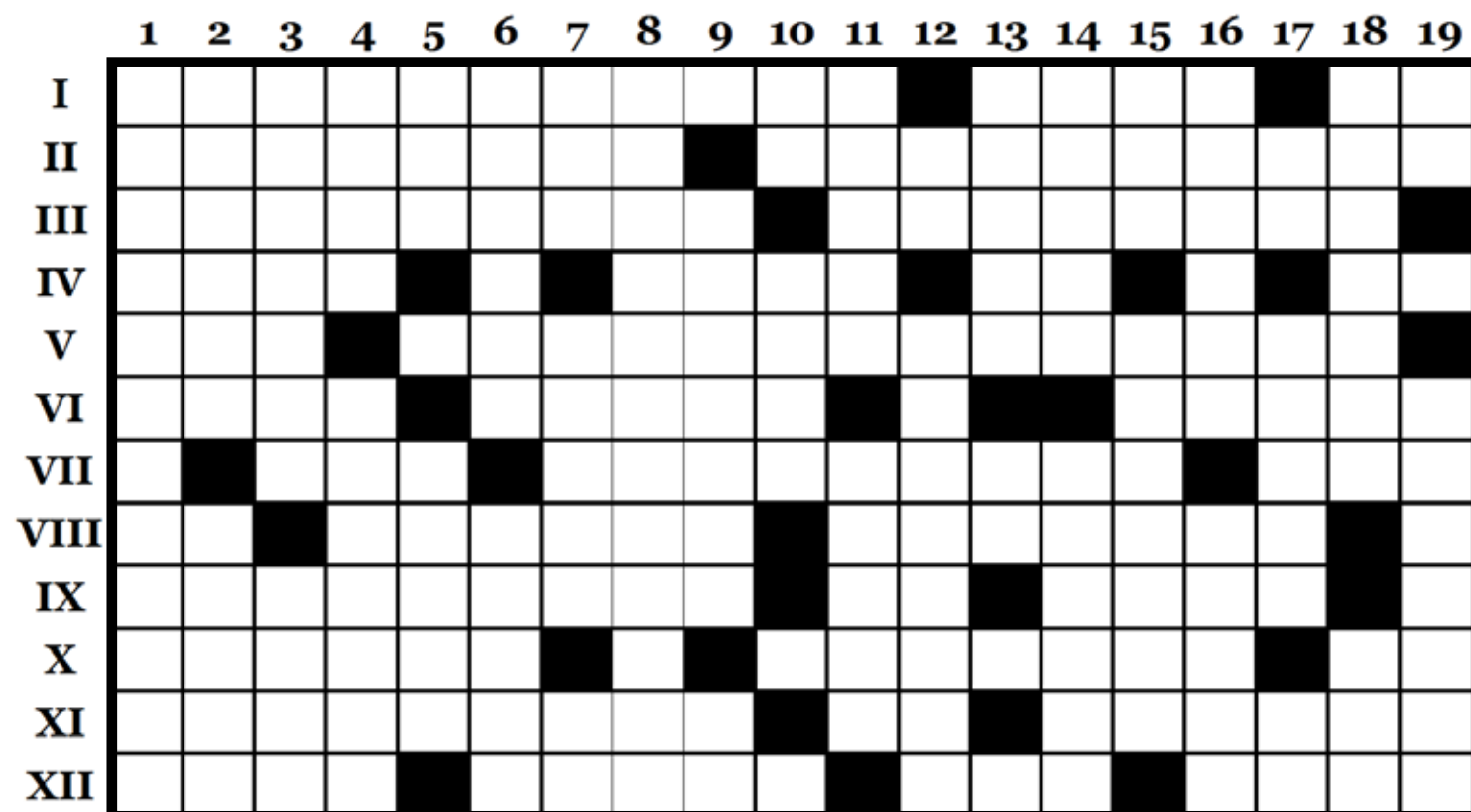
1 La Lendemain – Océans
2 Erosion – Naturelle
3 Sinués – Trognes – UE
4 Pègre – Ive – Renvois
5 Été – Tasse – Cœurs
6 Utricule – Ire – Est
7 Pe – Conseilleur – Ici
8 Atones – Aiolis
9 Iareper – Hublots – Le

10 En – Rel – Capelet – Vert
11 Oersted – Àèrent – Ga
12 Sou – Objets – Situés

Verticalement :

1 Les peupliers
2 Ariette – An
3 Longer – AR – Ou
4 Esur – Ictère
5 Niée – Coopère
6 Dos – Tunnels
7 En – Valsér – To

8 MST – Sees – Ceb
9 Ris – Hadj
10 Inove – Loup
11 Nage – Il – Beat
12 Etn – Treilles
13 Uer – Eu – Oer
14 ORSEC – Rattes
15 Ce – Noe – Is – Ni
16 Elèves – VTT
17 Al – Outillé
18 Neuir – Cierge
19 Essais – Tas



HORIZONTALEMENT

- I. Ils ont la bosse du voyage
De droite à gauche : un peu blanc-bec – Interjection
- II. Homme métissé - Baroufs
- III. Gratuite – Le gymnase du lycée de Limours
- IV. Traits de lumière – Enveloppe – Fin de nuit – Conifère
- V. Pronom personnel – Avec recueillement ?
- VI. Gaz en tube – de droite à gauche : Capitale
S'éliminent par les reins
- VII. Tableaux – Membres aquatiques – Monnaie nordique
- VIII. Pronom – Minerai lorrain – Ville d'Algérie
- IX. Prêtre, écrivain français – Paresseux
Marquises ou anglo-normandes
- X. Rame – Voies de circulation - Possessif
- XI. N'étant plus dans le ton – Sigle européen
Donnent du goût
- XII. Du verbe être – Du nez – Pas futé – Oiseaux

VERTICALEMENT

1. Descente dans le désordre
2. De la campagne – Au jardin ou au cinéma
3. Prière – Papillon
4. Souteneurs du milieu
Ceux du spectacle sont applaudis
5. Au milieu du brasier – Ou bien !
6. Haussent le ton – N...N
7. Eau troublée – Début de linéarité
8. Il en faut beaucoup pour composer cette grille !
9. Sont inscrits pour la compétition
Doublement la moitié de mon oncle
10. Plus – de bas en haut : surveillance de près
11. Zigzag – Ville du Japon
12. Interjection puérile – Le sont doublement au théâtre
13. Protections – Note
14. Pièce de bois – État du Moyen Orient
15. Très proche – Donner de la force
16. Entre deux niveaux – de bas en haut : placée
17. Cours très court- Petits poissons pour aquarium – Note
18. Tergiverser – Cheville plantée
19. Préposition – Formidable !

“ Dans l'Antiquité, seuls les marins qui emmenaient du cresson **résistaient** aux plus longues traversées. ”

Et ça se mange aussi !

Cresson de Fontaine
Produit en Essonne

Plus d'infos :

Directeur de la publication : Joël MANCION
Comité information/communication : Pierre PRUNETTA
Impression : C.C.P.L. Crédits photo : Pascal LEBRUN
Secrétariat de rédaction : Laura BAUM

Ont participé à ce numéro :
Didier LEBRUN, Jean-Paul GAUVIN, Mélanie LEFÈVRE,
Christelle HISEL, Gérard COURTOIS, Yvan LUBRANESKI,
Thibault FASSEUR, Jeannik MARCAULT, Jacques PEZOT,
Claude GUILLEMIN, Geneviève CANO, Jean-Louis COUTURIER
et celles et ceux qu'on aurait oubliés : d'avance merci aussi à eux.



Soirée d'Artistes

SAMEDI 15 MARS 2014
à 20h45

5€
-18 ans : 3€
Buvette



ATELIER JEUNES Sports et Loisirs
dirigé par Francis Thévenin
Bastien, Cédric, Charles, Grégoire, Matthias, Raphaël

Le FOND de la CLASSE
Cancr, Irvin, Grillon, Law, Zinz
«Chanson rapée» ... Poésie ? Slam ? Rap ? ...

DEAD LINE
Laurence, Laurent, Nicolas, Stéphane - Pop-Rock

SARAH LUNA
Contorsionniste

Les GROOVINATORS
Albert, Emmanuelle, Gilles, Nicolas - Groove Fusion

... et avec **ALEX le MAGICIEN**
qui interviendra tout au long de la soirée

SPORTS et LOISIRS des MOLIERES

Le Paradou - route de Gometz
91470 Les Molières

